

LE MERCREDI 5 NOVEMBRE 2008

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 5 novembre 2008, à 20 h 30, à laquelle sont présents :

René Langelier
Raymond Ménard
Marc Beaulieu
Louis-Georges Désaulniers
Claude Auger
Cécile Gauthier
Claude Benoît
Carl G. Simpson

Sylvain Léger
Marc Carrière
Jean-Marc Lavoie
Alexandre Iracà
Jacques D'Août
Michel Tardif
Jacinthe Brière

Monsieur le commissaire Dany Ouellet a motivé son absence.
Monsieur le commissaire Dominique Brière est absent.

Les représentants du comité de parents :

Jocelyn Fréchette

Luc Trottier

Sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Sont également présents :

Maurice Groulx, directeur général
Line Allaire, secrétaire générale
Lucie Blais, agente d'administration
Jasmin Bellavance, agent de communication
Nathalie A. Charette, directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire
M. Alain Tremblay, CA

Le président déclare la séance ouverte.

Le directeur général procède à l'assermentation des représentants du comité de parents.

<p style="text-align: center;">ASSERMENTATION DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS POUR L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</p>
--

Le directeur général procède à l'assermentation du représentant du comité de parents de l'ordre d'enseignement secondaire.

*Je, **Jocelyn Fréchette**, ayant été dûment nommé parent-commissaire pour l'ordre d'enseignement secondaire, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

(Signature)

Assermenté devant moi, ce 5^e jour du mois de novembre 2008.

Maurice Groulx, directeur général



**ASSERMENTATION DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS DE L'ORDRE
D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

Le directeur général procède à l'assermentation du représentant du comité de parents de l'ordre d'enseignement primaire.

*Je, **Luc Trottier**, ayant été dûment nommé parent-commissaire pour l'ordre d'enseignement primaire, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

(Signature)

Assermenté devant moi, ce 5^e jour du mois de novembre 2008.

Maurice Groulx, directeur général

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Adoption du projet de loi # 88
 - Définition d'une mission spécifique pour les commissions scolaires
 - Pouvoirs accrus à la présidence et aux commissaires
- . M. Paul Gagnon – récipiendaire d'une médaille honorifique
- . Lancement du Club de marche de la CSCV
- . Remerciements à M. Benoît Benoît pour ses nombreuses années de service à titre de président du comité de parents
- . Félicitations aux nouveaux représentants du comité de parents
- . Félicitations aux présidents des groupes de travail – M. Marc Beaulieu (Groupe de travail # 1) et M. Dany Ouellet (Groupes de travail #2 et # 3)
- . Souper des maires – 13 novembre à la Table des Trois-Vallées
- . Dénomination officielle de la Salle Edna-Charette – Conférence de presse le 26 novembre, à 14 h, à l'école Saint-Michel (G)
- . Conférences de Jacques Salomé – Les 8 et 11 novembre prochain
- . Semaine des professionnels de l'éducation – Du 17 au 21 novembre
- . **Premier conseil des commissaires sans papier**
- . Volet reconnaissance – remise de bague à M. Gilles A. Legault, ex-commissaire

Parole au public

- . Madame Marie-Hélène Rouleau – enseignante – processus d'embauche -enseignants non légalement qualifiés
- . Monsieur Mathieu Dupont – Présentation des représentants du comité de parents
- . Monsieur Mario Lapointe, président du conseil d'établissement – école de la Montagne/Notre-Dame-de-la-Garde – Dépôt de documentation à l'égard du financement relié au service de garde de l'immeuble de la Montagne
- . Madame Rachel Leblanc – enseignante – École secondaire Louis-Joseph-Papineau – préoccupations à l'égard du protocole d'entente avec la municipalité de Papineauville

Parole aux commissaires

Monsieur Luc Trottier

- . Remerciements et félicitations adressés aux parents ainsi qu'aux membres du comité de parents.

Madame Jacinthe Brière

- . Immeuble de la Montagne : levée de fonds de l'organisme de participation des parents.

Monsieur Raymond Ménard

- . Forum de développement économique de la MRC de Papineau : volonté d'adhésion et de collaboration du milieu.
- . Dynamisme des équipes sportives de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau.

Monsieur Claude Benoît

- . Félicitations adressées aux organisateurs du Forum de développement économique de la MRC de Papineau pour la qualité de l'événement.

Monsieur Jocelyn Fréchette

- . Remerciements adressés aux bénévoles pour leur implication dans les écoles secondaires.



Monsieur Marc Beaulieu

- . Félicitations adressées à M. Mario Lapointe et à son équipe pour leur implication afin de permettre le maintien du service de garde de l'immeuble de la Montagne.
- . Commentaires à l'égard de l'utilisation des surplus pour l'ouverture d'un service de garde.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 26 (2008-2009)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2008

RÉSOLUTION 27 (2008-2009)

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE le procès-verbal du conseil des commissaires du 1^{er} octobre 2008 soit adopté tel que présenté et que la secrétaire générale soit exemptée d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ÉTATS FINANCIERS 2007-2008 – ACCEPTATION

RÉSOLUTION 28 (2008-2009)

Attendu les termes des articles 286 et 287 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3) ;

Attendu la présentation des états financiers 2007-2008 par M. Alain Tremblay de la firme comptable Lemire, Morin + Tremblay, S.E.N.C lors de la rencontre du groupe de travail #1 tenu le lundi 27 octobre 2008 ;

Attendu les discussions du conseil des commissaires lors du comité de travail du mercredi 5 novembre 2008 ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août ;

QUE les états financiers de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, pour l'exercice financier 2007-2008 terminé le 30 juin 2008, soient acceptés tels que présentés par les comptables agréés Lemire, Morin + Tremblay, S.E.N.C..

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail par les présidents

Groupe de travail # 1 – monsieur le commissaire Marc Beaulieu

- . Mise en place d'outils afin de bien répondre au mandat spécifique.
- . Des audiences publiques seront tenues en lien avec ce dossier.

Groupes de travail # 2 et 3 – monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie en l'absence de monsieur le commissaire Dany Ouellet

- . Élaboration d'une vision commune des trois concepts (formation continue, valorisation et reconnaissance).
- . Prochaine étape : état de situation actuelle et conception des démarches de consultation.



Comité consultatif de transport des élèves – monsieur le commissaire Marc Carrière

- . Mandat du comité.
- . Corridors de sécurité des élèves marcheurs.
- . Rapport d'affectation des brigadiers de la Ville de Gatineau.

FORMATION DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR 2008-2009 – MODIFICATION À LA RÉOLUTION 9 (2008-2009) REMPLACEMENT DE M. MATHIEU DUPONT PAR M. JOCELYN FRÉCHETTE

RÉSOLUTION 29 (2008-2009)

Attendu les termes de l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q, c.I-13.3) ;

Attendu la nomination de M. Jocelyn Fréchette à titre de représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson ;

QUE M. Jocelyn Fréchette, représentant du comité de parents, remplace M. Mathieu Dupont au comité exécutif jusqu'à la première séance du mois d'octobre 2009 ;

QUE la résolution 9 (2008-2009) soit modifiée en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**COMITÉS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR 2008-2009 – NOMINATIONS –
MODIFICATIONS À LA RÉOLUTION 24 (2008-2009)**

RÉSOLUTION 30 (2008-2009)

Attendu la nomination de M. Jocelyn Fréchette à titre de représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard ;

QUE le nom de M. Mathieu Dupont soit remplacé par M. Jocelyn Fréchette à titre de membre du groupe de travail #1 ;

QUE le nom de M. Jocelyn Fréchette soit ajouté au groupe de travail #3 ;

QUE la résolution 24 (2008-2009) soit modifiée en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**VOTE DE FÉLICITATIONS À L'ÉGARD DE M. MARIUS FOURNIER – SERVICE ANIMATION
JEUNESSE OUTAOUAIS (SAJO)**

RÉSOLUTION 31 (2008-2009)

Attendu le départ du Frère Marius Fournier à titre de directeur général du Service animation jeunesse Outaouais (SAJO) ;

Attendu son implication active et soutenue, au cours des seize (16) dernières années, au profit de SAJO ;

Attendu les bienfaits et les retombées bénéfiques sur la communauté de la Petite-Nation ;

Attendu l'engagement de plusieurs employés de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées à titre d'animateurs du camp de jour de SAJO ;

Attendu la mise sur pied du projet « Bouffée d'oxygène » en faveur des élèves de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard ;



QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées adresse un vote de félicitations au Frère Marius Fournier pour l'ensemble de son implication auprès des jeunes du secteur de la Petite-Nation ;

QU'une copie de cette résolution lui soit acheminée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<p>INTÉGRATION DES ARTS – ATELIER D'ÉBÉNISTERIE DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE RELAIS DE LA LIÈVRE-SEIGNEURIE</p>
--

RÉSOLUTION 32 (2008-2009)

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a bénéficié d'une subvention pour l'agrandissement du Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre – Seigneurie pour l'option Ébénisterie ;

Attendu que dans le cadre de cette subvention, une portion (17 079.00\$) est réservée pour l'intégration des arts ;

Attendu la rencontre tenue le 24 septembre 2008 pour le choix de l'artiste ;

Attendu les discussions lors de la rencontre du groupe de travail # 1 du 27 octobre 2008;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

Que le directeur général soit autorisé à signer le contrat maquette à intervenir entre la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et Madame Yechel Gagnon de Longueuil, relativement à l'intégration des arts au Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre – Seigneurie, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<p>TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE CERTAINS LOCAUX AU CENTRE LA CITÉ, À GATINEAU - ADJUDICATION</p>
--

RÉSOLUTION 33 (2008-2009)

Attendu l'appel d'offres sur invitation (PCE) 0870-ADM pour des travaux de réaménagement de certains locaux au Centre la Cité, à Gatineau ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- PDM Construction.non conforme
178, boul. Gréber, suite 106-A, Gatineau (Québec) J8T 6Z6
- Les Constructions Genvert inc. 111 442.74\$
47, Raymond-MacMillan, Gatineau (Québec) J8L 3E1
- Amor Construction 131 000.00\$

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à Les Construction Genvert inc. ;

Attendu la recommandation du directeur du Centre la Cité;

Attendu que le financement de ces travaux est assumé en entier par le Centre la Cité à même ses surplus;

Attendu les discussions lors de la rencontre du groupe de travail # 1 du 27 octobre 2008;



Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Tardif;

QUE le contrat pour les travaux de réaménagement de certains locaux au Centre la Cité, à Gatineau, soit adjugé à la firme Les Construction Genvert inc. pour la somme de cent-onze-mille-quatre-cent-quarante-deux dollars et soixante-quatorze cents (111 442.74 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉNEIGEMENT DES CORRIDORS DE SÉCURITÉ – DEMANDE À LA VILLE DE GATINEAU

RÉSOLUTION 34 (2008-2009)

Attendu que la Ville de Gatineau a déterminé des corridors de sécurité aux abords des écoles primaires situées sur le territoire de la Ville de Gatineau ;

Attendu que ces corridors doivent être déneigés en priorité ;

Attendu que pour répondre aux besoins de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, ceux-ci doivent être déneigés avant 7 h ainsi qu'avant 14 h lorsqu'il y a une tempête;

Attendu la recommandation du Comité consultatif de transport des élèves lors de la rencontre du 27 octobre 2008 ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

Que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées demande formellement à la Ville de Gatineau que les corridors de sécurité soient déneigés en priorité, et ce, avant 7 h et 14 h lors des tempêtes hivernales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VOTE DE FÉLICITATIONS À L'ÉGARD DE M. PAUL GAGNON – ENSEIGNANT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU

RÉSOLUTION 35 (2008-2009)

Attendu que M. Paul Gagnon, enseignant à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, s'est vu remettre la médaille de Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques du ministère de l'Éducation nationale de France pour son implication au profit de l'échange France-Québec ;

Attendu que cette prestigieuse distinction n'est que très rarement remise à une personne ne disposant pas de la citoyenneté française ;

Attendu l'expérience enrichissante vécue par 570 élèves de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau depuis les débuts de l'échange France-Québec ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie ;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées adresse un vote de félicitations à M. Paul Gagnon pour son implication des vingt-et-une (21) dernières années dans l'échange France-Québec ;

QU'une copie de cette résolution lui soit acheminée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE – LOCATION DE LOCAUX –
ORGANISMES DE SPORTS ET DE LOISIRS**

RÉSOLUTION 36 (2008-2009)

Attendu les termes de la Résolution 2008-02-069 de la municipalité de Papineauville, visant à mettre un terme au protocole d'entente entre les deux organismes ;

Attendu qu'il n'est pas dans la mission de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées d'organiser, après les heures de classe, les loisirs des résidents d'une municipalité ;

Attendu qu'ailleurs sur le territoire de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, un protocole d'entente est établi et est utilisé par les différents organismes pour avoir accès aux installations de la commission scolaire ;

Attendu que la grille tarifaire proposée par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées est déterminée en fonction de l'utilisation potentielle de ses installations, soit 15 \$ / heure pour le gymnase et 25 \$ / heure pour la piscine ;

Attendu les discussions lors des rencontres du groupe de travail # 1 des 6 et 27 octobre ainsi que du 3 novembre 2008 ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard ;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées autorise cette entente tarifaire avec la municipalité de Papineauville ;

QUE la municipalité de Papineauville soit responsable, à compter du 20 janvier 2009, d'offrir avec les organismes concernés des activités de loisirs et de sports.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ :

POUR : René Langelier, Sylvain Léger, Raymond Ménard, Marc Carrière, Louis-Georges Désaulniers, Jean-Marc Lavoie, Alexandre Iracà, Claude Auger, Jacques D'Août, Cécile Gauthier, Michel Tardif, Claude Benoît, Jacinthe Brière, Carl G. Simpson

ABSTENTION : Marc Beaulieu

MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE – UTILISATION DES INSTALLATIONS – GRILLE TARIFAIRE

RÉSOLUTION 37 (2008-2009)

Attendu les termes de la Résolution 2008-02-069 de la municipalité de Papineauville, visant à mettre un terme au protocole d'entente entre les deux organismes ;

Attendu qu'il n'y a pas eu de suite donnée avant le 25 août 2008, à la lettre transmise le 27 février 2008 par madame Nathalie Charette, directrice des ressources financières, matérielles et du transport scolaire ;

Attendu que le directeur de l'école a préparé la programmation de son année scolaire de la même façon que les années antérieures alors que le protocole d'entente était en vigueur ;

Attendu les tarifs proposés par la municipalité de Papineauville pour la location du Centre communautaire (35 \$ / heure) et de l'aréna (70 \$ / heure) ;

Attendu qu'actuellement la Commission scolaire considère ces tarifs au-delà de ses moyens financiers ;



Attendu l'apport économique et social que représente l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau pour la municipalité de Papineauville ;

Attendu la décroissance de la clientèle et les contraintes budgétaires de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées ;

Attendu qu'il a été demandé au directeur de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau de maximiser, en premier lieu, l'utilisation des plateaux de son école ;

Attendu les discussions lors des rencontres du groupe de travail # 1 des 6 et 27 octobre ainsi que du 3 novembre 2008 ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents;

QUE le directeur de l'école soit autorisé à utiliser les installations de la municipalité de Papineauville ou d'autres installations disponibles selon les besoins de l'école, en tenant compte d'un cadre budgétaire précisé par le directeur général de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 38 (2008-2009)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie ;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 3 décembre 2008, à 20 heures, à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville.

Il est 22h10.

Alexandre Iracà,
Président du conseil des commissaires

Line Allaire
Secrétaire générale